



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **le lundi 29 mars 2023, à 19 h 15** au centre communautaire du Manège militaire, sis au 563, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption du règlement numéro 442-2023 « Règlement relatif à la démolition d'immeuble »
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 :28.

2. Adoption du règlement numéro 442-2023 « Règlement relatif à la démolition d'immeuble » »

Le conseiller Alain Villemure propose de reporter l'adoption du règlement à la séance ordinaire du lundi 3 avril 2023.

6. Période de Questions

Aucunes questions

7. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 19 :30.

Signé ce 30 mars 2023.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière

2023-03-059